**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE PROVINCIAL DU 8 AVRIL 2024**

**Présents** : Douin Y, Boniver J, Croes D, Meyers L, Rousch H, Maurage D, Ceulemans R

**Excusés** : Hakin L, Vincent JM

1. **Situation administrative** :

Voici encore quelques chiffres, à la date d’aujourd’hui, en ce qui concerne les affiliés :

En province de Liège :

3444 affiliés pour 3440 l’an passé 3048 joueurs pour 2993 l’an passé

52 mi-saison pour 61 l’an passé 286 licences récréatives pour 320 l’an passé

Au niveau de l’Aile Francophone il y a 15978 affiliés pour 16070 l’an passé.

Les clubs qui avaient un retard de trésorerie vis-à-vis de la trésorerie provinciale sont en ordre de paiement.

Afin d’éviter d’arriver à des situations inextricables, il sera procédé, désormais, de la sorte :

- Lors de l’assemblée générale du moi de mai, les factures seront fournies aux clubs, ceux-ci auront une date butoir pour effectuer le paiement.

- Cette date sera fixée avant la reprise du championnat. Si le club ne devait pas être en ordre de paiement, aucune équipe du club ne pourrait entamer la compétition.

1. **Interclubs** :

* Le tirage des tours finaux a été effectué et les clubs ont reçu le programme avec les dates ainsi que les locaux.

Le club de Marchin a demandé à jouer la finale à une autre date. Nous ne pouvons donner une suite favorable à cette demande, car la date des finales interclubs a été communiquée dans le calendrier dès début saison.

* Nous avons aussi reçu un courrier qui demande une adaptation pour le calendrier interclubs plus en phase avec le nouveau rythme scolaire. Si nous pouvons comprendre cette demande, il y a plusieurs facteurs sur lesquels nous n’avons pas beaucoup d’emprise car c’est le national qui établit le calendrier et sur lequel l’Aile Francophone et les provinces doivent venir greffer leurs calendriers.

Il faut aussi prendre en compte que les rythmes scolaires sont différents d’une communauté à l’autre et que de satisfaire tout le monde devient vraiment très compliqué.

* Voici les statistiques suite au contrôle interclubs lors de la saison écoulée :

Mauvais alignements : 22

Equipes incomplètes (WO position 4) : en P7 15, en dames 18, en messieurs 168

Forfaits ponctuels : P7 5, Dames 6, Messieurs 119

Joueurs WO : en position 1 (18), en position 2 (3), en position 3 (12)

Matchs non joués : 311 avec 13 certificats qui ont couvert 29 matchs.

Ces chiffres sont comptés sur base de 4.488 rencontres programmées et de 71.808 matchs.

1. **Compétitions jeunes** :

Nous constatons un essoufflement au niveau des PPM où l’on rencontre de moins en moins d’inscriptions. Une explication vient probablement du fait qu’il y a de moins en moins d’affiliés qui rentrent dans cette tranche d’âge

Le fait de les avoir confié aux clubs est peut-être aussi un frein, par le passé ces PPM étaient tous centralisés à Blegny

Nous comptons perpétuer ces PPM en espérant que tous les clubs fassent un effort de communication auprès de leurs jeunes affiliés et les encouragent à y participer

Nous pensons aussi qu’il faudrait créer une compétition pour les nouveaux joueurs un peu plus âgés et qui sont débutants. Ces compétitions se dérouleraient à Blegny sous forme de matchs en poule, puis un tableau final sous la forme de tableau « chinois ».

1. **Organisations** :

Finale de la coupe de la province Dames et Messieurs à Tiège le samedi 27/4 à 19.00

Finale des masters à Blegny le dimanche 28/4

Finale interclubs à Blegny le samedi 11 mai à 19.00

Assemblée générale provinciale le mercredi 22 mai à 19.00

1. **Divers** :

* Romain Gaspard a été nommé responsable de l’encadrement des jeunes pour les entraînements dispensés par la commission des jeunes de la Province. L’objectif est de relever le niveau des jeunes de la Province.

Il aura aussi pour mission de prendre contact avec les différents clubs formateurs afin de proposer un encadrement supplémentaire aux jeunes prometteurs.

* Le Ministre Dolimont en charge des infrastructures sportives est passé au CFTT. Un sujet brûlant a été invoqué lors de cette visite, l’agrandissement des infrastructures actuelles. Si le Ministre voit ce dossier d’un bon œil, il faudra tout d’abord trouver un accord avec la Province de Liège sur les droits des bâtiments avant de pouvoir introduire une demande de subsides.
* Une question soulevée par un club concernant l’ouverture de la double appartenance à tous niveaux avec la fédération allemande nous a été posée. Nous pouvons répondre qu’il n’y a pas lieu d’obtenir la double appartenance à tous les niveaux puisqu’une demande en ce sens de la part de la province du Limbourg a été rejetée par le Conseil National.
* En ce qui concerne les nouveaux classements pour la saison prochaine, la procédure reste inchangée par rapport aux saisons précédentes :

Parution des classements le 14 mai

Réclamation possible jusqu’au 28 mai via l’espace personnel et jusqu’au 24 mai par courrier recommandé.

En ce qui concerne la possibilité, jusqu’à D0, d’avoir -1/+1 sans en août, elle ne sera plus d’application dès la saison prochaine.